COMMUNE D'ORCHAMPS

ETES-VOUS BIEN INSCRIT(E) SUR LES LISTES ELECTORALES ?

Les 15 et 22 mars 2026, vous allez vous rendre aux urnes pour élire les conseillers municipaux et communautaires.

1 - Vérifier votre situation électorale sur www.service-public.gouv.fr.

2- Inscrivez-vous avant les dates suivantes :

- jusqu'au **mercredi 4 février 2026** inclus si vous vous inscrivez **en ligne** ;
- jusqu'au **vendredi 6 février 2026** inclus si vous vous inscrivez **en mairie ou en consulat**.

Pour vous inscrire en ligne sur les listes électorales, connectez-vous sur le site **www.service-public.gouv.fr.**

Vous pouvez aussi vous inscrire en vous rendant en Mairie avec un justificatif d'identité et un justificatif de domicile : vous pourrez alors remplir votre demande sur place.

Mairie d'Orchamps- 5, rue neuve 39700 ORCHAMPS – 03.84.71.30.35 – mairie@orchamps.fr